



CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Classification :

83 a, 37/10

Int. Cl. :

G 04 b 37/10

Date de dépôt :

12 novembre 1965, 6 h.

Demande publiée le

30 novembre 1967

R

## DEMANDE DE BREVET PRINCIPAL

Aquastar S.A. ci-devand Jeanrichard S.A., Genève

## Remontoir étanche pour pièce d'horlogerie

Frédéric Robert, Genève, est mentionné comme étant l'inventeur

1

La présente invention a pour objet un remontoir étanche pour pièce d'horlogerie, comprenant une couronne à creusure intérieure engagée sur un tube porté par la boîte, dans lequel deux garnitures d'étanchéité toriques sont portées par l'un des deux éléments — couronne et tube — et agissent radialement sur l'autre, ces deux garnitures d'étanchéité étant séparées par une bague formant entretoise.

Des remontoirs du type susmentionné sont connus.

Toutefois, dans ces remontoirs, la bague formant entretoise joue librement dans la couronne ainsi que sur le tube, de sorte que la présence de deux joints n'a pas d'autre effet, quant à l'étanchéité, que la somme des effets produits par chacun d'eux.

Le but de la présente invention est d'améliorer les remontoirs du type susmentionné.

Le remontoir suivant l'invention est caractérisé par le fait que ladite bague est montée à friction sur l'autre élément — tube et couronne — de manière que, lors des déplacements axiaux de la couronne, cette bague offre une résistance aux déplacements, respectivement tendre à se déplacer avec la couronne, et produise ainsi la compression de l'une ou l'autre des garnitures d'étanchéité, selon le sens des déplacements de la couronne.

Le dessin représente, à titre d'exemple, deux formes d'exécution de l'objet de l'invention.

Les fig. 1 et 2 sont deux coupes partielles de deux montres, passant par l'axe du remontoir.

La montre partiellement représentée à la fig. 1 comprend un corps de boîte 1 dans lequel est chassé un tube de remontoir 2. La tige de remontage, désignée par 3, porte une couronne 4 dans une creusure intérieure 5 de laquelle sont logées deux garnitures d'étanchéité toriques 6 et 7 séparées par une bague 8 formant entretoise et maintenues en place par une rondelle 9

2

serties sur la couronne 4. Les garnitures d'étanchéité 6 et 7 sont légèrement comprimées axialement par la rondelle 9 de sorte qu'elles agissent radialement sur le tube 2, assurant ainsi l'étanchéité du remontoir.

La bague 8 formant entretoise, en une matière synthétique relativement élastique, force légèrement sur le tube 2 de telle sorte que, lors des déplacements axiaux de la couronne 4, l'aminant de sa position de remontage, telle que représentée, à sa position de mise à l'heure, et vice versa, cette bague offre une résistance aux déplacements, produisant ainsi un accroissement de la compression de l'une ou l'autre des garnitures d'étanchéité 6 et 7, selon le sens des déplacements de la couronne.

Dans la forme d'exécution de la fig. 2, le tube du remontoir, désigné par 10, porte les deux garnitures toriques d'étanchéité, désignées par 11 et 12, pressées axialement contre un épaulement terminal 10a, que présente le tube 10, par une bague 13 chassée sur le tube. Une entretoise 14 est interposée entre les deux garnitures d'étanchéité 11 et 12. Ces garnitures agissent radialement sur la paroi interne 15 d'une creusure intérieure 16 que présente la couronne, désignée par 17.

L'entretoise 14 force élastiquement sur la paroi interne 15 de la creusure 16 de manière à tendre à suivre les déplacements axiaux de la couronne, produisant ainsi, lors de ces déplacements, une légère augmentation de la compression axiale de l'une ou l'autre des garnitures d'étanchéité 11 et 12, selon le sens des déplacements de la couronne.

## REVENDEICATION

Remontoir étanche pour pièce d'horlogerie, comprenant une couronne à creusure intérieure engagée sur un tube porté par la boîte, dans lequel deux garnitures d'étanchéité toriques sont portées par l'un des

deux éléments — couronne et tube — et agissent radialement sur l'autre, ces deux garnitures d'étanchéité étant séparées par une bague formant entretoise, caractérisé par le fait que ladite bague est montée à friction sur l'autre élément — tube et couronne — de manière que, lors des déplacements axiaux de la couronne, cette bague offre une résistance aux déplacements, respectivement tende à se déplacer avec la couronne, et produise ainsi la compression de l'une ou l'autre des gar-

nitures d'étanchéité, selon le sens des déplacements de la couronne.

Aquastar S. A. ci-devant Jeanrichard S. A.  
Mandataire : Jean S. Robert, ing.-cons., Genève

**Ecrits et images opposés en cours d'examen**

*Exposés d'invention suisses Nos 242 388,  
251 444, 274 300, 343 322*

FIG. 1

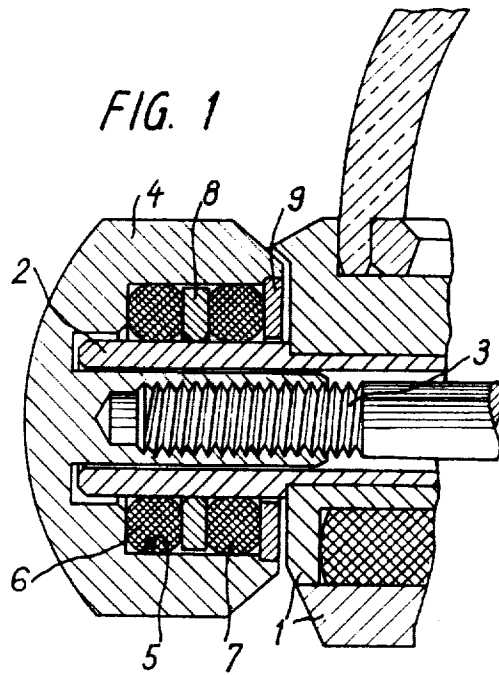


FIG. 2

